

COMMISSION FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT (F.E.R)

Réunion du lundi 09 décembre 2024

Président : M. GRESSIEN Georges

Membres : Mmes RANSOU Virginie et URREGO Mariza et MM. DIAZ Frédéric,
FETOUS Lakhdar, MOUSTAMID Abdou, MONNEY Valery,

Assiste : M. TAFININE Driss,

Absents excusés : Mme NAZICAL Marie-Ange et MM. AMSELLEM Emile, DARDENNES Patrick,
GLAUDE Gérard, GOURDOU Jean-Philippe, LOPES Paulo, NOYON Joel.

ADMINISTRATIF

RAPPEL ENVOI DE COURRIERS

La commission rappelle :

-**Que la FMI doit être préparée** = La veille des rencontres sous peine de sanctions.

-**Afin que les dossiers soient traités** = il est impératif de suivre les directives du District du VDM de FOOTBALL.

-**D'indiquer sur tous vos courriers officiels :**

* Le nom du club - L'objet de votre demande et les références des rencontres :
(CATEGORIE U6 à U13 - GROUPE - POULE et DATE DE LA RENCONTRE).

*1 seul courrier ou un mail pour chaque sujet à traiter.

- **Le Modes d'envoi du courrier à la Commission du Football à Effectif Réduit du District VDM DE FOOTBALL : E-mail : cfaer94@gmail.com**

NB : Seuls les mails provenant des messageries officielles des clubs seront traités par le District du Val-de-Marne de FOOTBALL.

- **Si non utilisation de l'application GFER 94 (Problèmes techniques uniquement) :**

Les comptes-rendus des plateaux des U7/U9 sont à envoyer uniquement par Courrier postal :
au District Du Val-De-Marne De Football - 131, Boulevard Des Alliés - 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE.

- **Si utilisation de l'application gfer94 et difficultés pour envoyer :**

Les comptes rendus de plateaux (problèmes réseaux) :

- Récupérez le fichier Pdf créer sur le téléphone de l'éducateur (PlateauxU7.pdf ou (PlateauxU9.pdf sur Download pour un téléphone Android, sur le Cloud, s'il a été activé, ou sur Mes Documents pour IOS),

- Transférez ce fichier à cfaer94@gmail.com.

- Technique : DRISS : 01.55.96.11.43 ou HEDI : 01.55.96.11.42.

-**Ne pas oublier d'indiquer les noms et prénoms des joueurs et dirigeants et n° de licence :**

Exemple 1 : équipe A /équipe B - U13 - Groupe ABCD du 19/03/2024. Courrier club de

Numéro d'affiliation 5..... du 19/09/2024.

Objet : neutralisation de la rencontre / ou forfait avisé / ou absence ... Responsable Monsieur...Club x.

Licence n°.... Pour info : la Technique Monsieur...

La Commission rappelle que la boîte mail utilisée pour le Football d'animation est :

cfaer94@gmail.com

Tout courrier qui ne sera pas envoyé à cette adresse ne sera pas traité.

U6-U7/U8-U9

Courrier de LUSITANOS ST MAUR U.S. du 03/12/2024

Plateaux U7 du 23/11/2024 à VINCENNOIS C.O. avec LUSITANOS ST MAUR U.S.

Plateau U7/U9 neutralisé. Pour information un courriel a déjà été envoyé aux clubs pour vous informer que tous les plateaux non joués du 23/11/2024 sont neutralisés

Courrier de RUNGIS U.S. du 09/12/2024

Plateaux U7 du 07/12/2024 à RUNGIS U.S. avec AVENIR SPORTIF D'ORLY

Pris note de vos explications.

U10-U11

Courrier de UNION SOLIDAIRE DE JEUNES DE TOUTES ORIGINES du 05/12/2024

**UNION SOLIDAIRE DE JEUNES DE TOUTES ORIGINES/GENTILLY ATHLETIC CLUB Critérium
Départemental U11-8 du 07/12/2024**

Pris note de l'inversion des rencontres.

Courrier de CAUDACIENNE ENT.S. du 04/12/2024

CAUDACIENNE ENT.S./U. S. IVRY FOOTBALL Critérium Départemental U11-7 du 07/12/2024

Les rencontres sont reportées au 11/01/2025.

Si impossibilité de jouer à cette date, les rencontres seront neutralisées.

Courrier de BOISSY F.C. du 07/12/2024

VITRY C.A./BOISSY F.C. Critérium Départemental U11-4 du 07/12/2024

Pris note de votre forfait suite à un problème d'autocar.

U12-U13

Courrier de VAL DE FONTENAY AS du 30/11/2024

VAL DE FONTENAY AS/AVENIR SPORTIF D'ORLY Critérium Départemental U13-4 du 30/11/2024

Pris note des problèmes F.M.I.

Forfait de AVENIR SPORTIF D'ORLY, 2 équipes : amende 30€ pour AVENIR SPORTIF D'ORLY.

COURRIER de LUSITANOS ST MAUR U.S. du 03/12/24

LUSITANOS ST MAUR U.S./MAROLLES F.C. Critérium Département U13-6 du 30/11/2024

Pris note des problèmes F.M.I.

Courrier de ST MAUR F. FEMININ VGA du 05/12/24

ST MAUR F. FEMININ VGA/VINCENNOIS C.O. Critérium Départemental U13-7 du 30/11/2024

Pris note des problèmes F.M.I.

Courrier de VILLIERS SMARNE ENT.S. du 06/12/2024

AVENIR SPORTIF D'ORLY/VILLIERS SMARNE ENT.S. Critérium Claude LACHICHE du 07/12/2024

Courrier tardif.

Courrier de SUCY F.C. du 07/12/2024

SUCY F.C./BOISSY F.C. Critérium Départemental U13-1 du 07/12/2024

Pris note des problèmes F.M.I.

La commission rappelle au club de BOISSY FC que c'est la deuxième fois que les éducateurs viennent sans les codes d'accès de la F.M.I. La prochaine fois, la commission sera amenée à vous sanctionner.

Courrier de CHAMPIGNY F.C. 94 du 09/12/2024

JOINVILLE R.C./CHAMPIGNY F.C. 94 Critérium Départemental U13-5 du 14/12/2024

La commission vous rappelle que les compétitions officielles sont prioritaires aux tournois et n'accepte pas ce motif comme un report de match. Vous serez sanctionnés pour forfait.

Courrier de CHAMPIGNY F.C. 94 du 09/12/2024

CHEVILLY LA RUE ELAN/CHAMPIGNY F.C. 94 Critérium Louis LEFEUVRE du 14/12/2024

La commission rappelle que les compétitions officielles sont prioritaires aux tournois et n'accepte pas ce motif comme un report de match. Vous serez sanctionnés pour forfait.

CHEVILLY LA RUE / CHAMPIGNY F.C.94 Critérium Louis LEFEUVRE du 14/12/2024

La Commission rappelle que les compétitions officielles sont prioritaires aux tournois et n'accepte pas ce motif comme un report de match. Vous serez sanctionnés pour forfait.

Courrier de ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. du 09/12/2024

LUSITANOS ST MAUR U.S./ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. Critérium Départemental U13-1 du 14/12/2024

Pris note du forfait avisé. Prévenir vos adversaires.

Courrier de LIMEIL BREVANNES A.J. du 09/12/2024

LIMEIL BREVANNES A.J./CLUB OLYMPIQUE DE CACHAN C.O.C. Critérium Départemental U13-1 du 07/12/2024

Pris note des problèmes F.M.I.

La commission demande au CLUB OLYMPIQUE DE CACHAN de donner aux éducateurs les codes F.M.I sous peine de sanction.

CHALLENGE U11 : 1^{er} TOUR DU 16/11/2024

Lecture des feuilles d'engagements de joueurs et de résultats dans FAL ou GFER94

La commission dit :

FORFAITS :

Poule 4

CHARENTON C.A.P. 3

Poule 31

VILLENEUVE ABLON U.S 1

Sont disqualifiés :

Poule 9 et poule 10 :

LUSITANOS ST MAUR U.S. 1 et LUSITANOS ST MAUR U.S. 2.

(Aucun document administratif reçu et aucun résultat dans FAL).

Poule 25 et 26 :

KREMLIN BICETRE C.S.A. 1 et KREMLIN BICETRE C.S.A. 2

(Aucun document administratif reçu dans FAL).

Poule 13 et 14 :

CLUB OLYMPIQUE DE CACHAN C.O.C. 1 et CLUB OLYMPIQUE DE CACHAN C.O.C. 2

(Aucun document administratif reçu et aucun résultat dans FAL).

Poule 20 :

CRETEIL LUSITANOS F. US 4 (2^{ème} poule 20) manque la feuille d'engagement des joueurs.

Poule 32 :

CRETEIL LUSITANOS F. US 8 (2^{ème} poule 32) manque la feuille d'engagement des joueurs.

La commission rappelle, comme cela a été dit aux réunions de début de saison, que les clubs recevant ont obligation à mettre les documents administratifs et les résultats dans FOOTCLUBS /FAL sous peine de disqualification. Les éducateurs, peuvent utiliser GFER94 pour leur feuille d'engagement de joueurs afin de faciliter le travail du club recevant.

Poule 32 : (Suite.../...)

Le deuxième tour sera composé de : 20 poules de 4 équipes, réparties dans 10 sites.

Le premier de chaque poule et les 12 meilleurs deuxièmes sur l'ensemble des poules seront qualifiés pour le 3ème tour.

Sont qualifiés pour le 2ème tour, sous réserve de réclamations :

EQUIPES	POULES
VINCENNOIS C.O. 3	1
SUCY F.C. 1	1
VILLEJUIF U.S. 2	2
VINCENNOIS C.O. 4	2
JOINVILLE R.C. 1	3
VALENTON FOOTBALL ACADEMY 1	3
JOINVILLE R.C. 2	4
VILLEJUIF U.S. 6	4
CHARENTON C.A.P. 1	5
JOINVILLE R.C. 3	5
LIMEIL BREVANNES A.J. 2	6
CHARENTON C.A.P. 2	6
FRESNES A.A.S. 1	7
CHEVILLY LA RUE ELAN 1	7
FRESNES A.A.S. 2	8
CHEVILLY LA RUE ELAN 2	8
VILLIERS S/MARNE ENT.S. 3	9
AVENIR SPORTIF D'ORLY 1	9
ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL 1	9
VILLIERS S/MARNE ENT.S. 4	10
AVENIR SPORTIF D'ORLY 2	10
ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL 2	10
GENTILLY ATHLETIC CLUB 1	11
LUSITANOS ST MAUR U.S. 3	11
SUCY F.C. 3	12
LUSITANOS ST MAUR U.S. 4	12
CHOISY LE ROI A.S. 1	13
PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A. 1	13
CHOISY LE ROI A.S. 2	14
PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A. 2	14
CHOISY LE ROI A.S. 3	15
U. S. IVRY FOOTBALL 1	15
U. S. IVRY FOOTBALL 2	16
CHOISY LE ROI A.S. 4	16
CHAMPIGNY F.C. 94 1	17
VITRY E.S. 1	17
VITRY E.S. 2	18

**Sont qualifiés pour le 2ème tour,
sous réserve de réclamations :**

CAUDACIENNE ENT.S. 2	18
VILLIERS S/MARNE ENT.S. 1	19
VITRY E.S. 3	19
BOISSY F.C. 1	20
VILLIERS S/MARNE ENT.S. 2	20
THIAIS F.C. 1	21
CRETEIL LUSITANOS F. US 5	21
BONNEUIL S/MARNE C.S. 2	22
CRETEIL LUSITANOS F. US 6	22
VILLENEUVE ACADÉMIE FOOTBALL CLUB 1	23
ST MANDE F.C. 1	23
BONNEUIL S/MARNE C.S. 4	24
VILLENEUVE ACADÉMIE FOOTBALL CLUB 2	24
RUNGIS U.S. 3	25
ST MANDE F.C. 3	25
VILLENEUVE ACADÉMIE FOOTBALL CLUB 3	25
RUNGIS U.S. 4	26
VILLENEUVE ACADÉMIE FOOTBALL CLUB 4	26
ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 1	27
NOGENT S/MARNE F.C. 1	27
NOGENT S/MARNE F.C. 2	28
ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 2	28
CRETEIL LUSITANOS F. US 1	29
MAISONS ALFORT F.C. 1	29
ORMESSON U.S. 1	29
CRETEIL LUSITANOS F. US 2	30
ATHLETIC CLUB CRETEIL 1	30
VAL DE FONTENAY AS 1	31
CRETEIL LUSITANOS F. US 7	31
VAL DE FONTENAY AS 2	32
ORMESSON U.S. 4	32
BRY F.C. 1	33
ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 3	33
BRY F.C. 2	34
VITRY C.A. 1	34
VINCENNOIS C.O. 1	35
FONTENAY SS/BOIS U.S. 3	35
VINCENNOIS C.O. 2	36
FONTENAY SS/BOIS U.S. 4	36
FONTENAY SS/BOIS U.S. 1	37
VILLEJUIF U.S. 3	37
FONTENAY SS/BOIS U.S. 2	38
VILLEJUIF U.S. 4	38

FESTIVAL U13 : 1^{er} TOUR DU 23/01/2025

Courrier de VAL DE FONTENAY AS du 02/12/2024

JOINVILLE R.C. 1 /VAL DE FONTENAY AS 1 Festival U13 1er tour poule 27 du 23/11/2024

Pris note du résultat, celui-ci a été corrigé dans F.A.L.

SAISON : 2024-2025

N°02 - JOURNAL DES AMENDES

EN « FOOT ANIMATION » (PV DU 09/12/2024)

N° AFFILIATIONS	NOMS DES CLUBS	MOTIFS	RENCONTRES	MONTANTS DES AMENDES
500012	CHARENTON C.A.P.	Forfait Challenge(s)	Challenge U11 1er tour poule 3 du 16/11/2024	15,00 €
500689	CRETEIL LUSITANOS F. US	Disqualification challenge(s)	Challenge U11 1er tour poule 20 du 16/11/2024	50,00 €
500689	CRETEIL LUSITANOS F. US	Disqualification challenge(s)	Challenge U11 1er tour poule 32 du 16/11/2024	50,00 €
500752	CLUB OLYMPIQUE DE CACHAN C.O.C.	Disqualification challenge(s)	Challenge U11 1er tour poule 13 et 14 du 16/11/2024	100,00 €
520524	KREMLIN BICETRE C.S.A.	Disqualification challenge(s)	Challenge U11 1er tour poule 25 et 26 du 16/11/2024	100,00 €
526258	LUSITANOS ST MAUR U.S.	Disqualification challenge(s)	Challenge U11 1er tour poule 9 et 10 du 16/11/2024	100,00 €
551086	AVENIR SPORTIF D'ORLY	Forfait Critérium ou plateaux	VAL DE FONTENAY AS/AVENIR SPORTIF D'ORLY Critérium Départemental U13-4 du 30/11/2024	30,00 €
580485	VILLENEUVE ABLON U.S.	Forfait Challenge(s)	Challenge U11 1er tour poule 31 du 16/11/2024.	15,00 €

PV FOOT ANIMATION DU 09/12/24 : JOURNAL DES AMENDES J.A N° 02

460,00 €

SAISON 2024 / 2025 : "ANNEXE FINANCIERE"

(En VERT : la modification apportée pour cette annexe)

PV FER du 02/12/2024

U6/U7 – U8/U9 : Compte rendu non-fait sur GFER94 (par club d'accueil),	20,00 €
U6/U7-U8/U9 : Feuille non-faite sur GFER94 (par club en déplacement),	20,00 €
U6/U7, U8/U9 et critères U11/U13 : Forfait ou absence (par équipe),	15,00 € (par équipe)
Absence non-justifiée à une convocation,	100,00 €
Absence aux réunions annuelles et journées de rentrée école de FOOT	100,00 €
Non-retour des résultats et feuilles d'engagement (GFER94) des Challenges et Coupes dans les 48 h 00,	50,00 € (par club)
Disqualification : 1 ^{er} Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11	50,00 € (par équipe)
Disqualification : 2 ^{ème} Tour Challenge REGIONAL U11, Festival U13 et Coupes VDM FUTSAL,	80,00 € (par équipes)
Disqualification Finale Challenge REGIONAL U11, Festival U13 et Coupes VDM FUTSAL,	120,00 € (par équipe)
U10/11 GFER94 non-utilisée	50,00 € (par équipe)
U12/U13 : Feuille de match informatisée non-utilisée (F.M.I)	50,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé 1 ^{er} Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL : (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	15,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé 2 ^{ème} Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL : (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	30,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé aux Finales : Finale Challenge REGIONAL U11, Festival U13 et coupes VDM FUTSAL,	120,00 € (par équipe)
1 ^{er} forfait- U11 /U13 (par équipe),	15,00 € (par équipe)
2 ^{ème} forfait- U11 / U13 (par équipe),	30,00 € (par équipe)
3 ^{ème} forfait- U11 / U13 (par équipe).	50,00 € (par équipe)